ADIP ALERTE

Cibitoke • 17 novembre 2026

Imbo : L’avenir des périmètres irrigués en question, les agriculteurs s’inquiètent

À l’occasion de leurs vacances parlementaires, des députés de la province de Bujumbura ont effectué, ce mardi 17 novembre 2026, une visite dans la commune de Cibitoke, où ils ont échangé avec les responsables des différents secteurs. Parmi les préoccupations soulevées figure la situation des périmètres irrigués, confrontés à des difficultés liées notamment à l'occupation et à la dégradation des espaces réservés aux infrastructures d’irrigation. Une situation qui menace les moyens de subsistance des agriculteurs et appelle à une intervention urgente des autorités.



Des périmètres irrigués menacés, les agriculteurs au bord du désespoir

Dans le secteur agricole, les échanges ont particulièrement porté sur les difficultés rencontrées dans les zones aménagées pour l’irrigation. Ces espaces, qui devraient permettre aux producteurs de pratiquer une agriculture régulière et d’améliorer leurs rendements, sont aujourd’hui confrontés à des occupations et à des aménagements qui compromettent leur bon fonctionnement.

Selon Toto Mulain, responsable du secteur de l’agriculture, de l’élevage et de l’environnement dans la commune de Cibitoke, les infrastructures d’irrigation sont sérieusement menacées. Il a notamment attiré l’attention des parlementaires sur les constructions et les activités qui empiètent sur les espaces réservés aux canaux d’irrigation.

Il a demandé aux députés de prendre cette question à bras-le-corps afin de protéger ces infrastructures et de garantir leur utilisation au bénéfice des producteurs. Pour lui, si aucune mesure n’est prise, les périmètres irrigués risquent de perdre progressivement leur fonction, au détriment des agriculteurs qui en dépendent.

Cette inquiétude est également partagée par les producteurs. L'un d'eux, qui s'est confié à l'ADIP-Burundi, déplore une situation dans laquelle les terres et les espaces destinés à l'agriculture semblent progressivement échapper à leur vocation première.

> *« Si les terres et les espaces réservés à l'irrigation continuent d'être occupés, qu'adviendra-t-il des agriculteurs qui en dépendent pour vivre ? Les conséquences ne s'arrêteront pas aux seuls exploitants concernés. Les générations futures risquent également d'en subir les effets », s'inquiète-t-il.*



Pour ces producteurs, la protection des périmètres irrigués ne constitue pas seulement une question d'aménagement du territoire. Elle représente une condition essentielle à la sécurité de leurs activités, à la production alimentaire et à la préservation de leurs moyens de subsistance.

Protéger les périmètres irrigués, c'est défendre la dignité des paysans

Face à cette situation, la protection des périmètres irrigués doit devenir une priorité pour les autorités administratives et les responsables du secteur agricole. Il est nécessaire de renforcer le contrôle de l'occupation des espaces aménagés, de prévenir toute nouvelle obstruction des canaux et de trouver des solutions durables aux conflits d'usage des terres.

Les parlementaires sont ainsi interpellés sur la nécessité d'assurer le suivi des préoccupations exprimées par les responsables locaux et les producteurs, afin que les engagements pris se traduisent par des actions concrètes sur le terrain.

Au-delà de la préservation des infrastructures, il s'agit de reconnaître le rôle central des agriculteurs dans le développement économique et la sécurité alimentaire. Un paysan qui dispose de terres protégées, d'un accès équitable à l'eau et d'un environnement de production favorable est un acteur du développement, et non un simple bénéficiaire de l'assistance.

La dignité du paysan passe aussi par le respect de son travail, la protection de ses moyens de production et sa participation aux décisions qui concernent son avenir.

Protéger les périmètres irrigués aujourd'hui, c'est préserver la capacité des agriculteurs à produire demain.